

adopté relève de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). Sans un visa d'immigration approprié, un enfant pourrait se voir refuser l'entrée au Canada; or la demande de visa peut être refusée, même si l'adoption est déjà effectuée.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter les autorités de votre province ou de votre territoire ou le centre d'appel de CIC le plus près de chez vous.

Questions d'ordre médical

Si vous souffrez de problèmes de santé ou si vous êtes enceinte, vous devriez consulter votre médecin ou une clinique santé-voyage de Santé Canada avant de partir pour vous faire faire une évaluation des risques auxquels vous vous exposerez. Pour obtenir la liste des cliniques santé-voyage au Canada, visitez le site Web du Programme de médecine des voyages de Santé Canada.

Si vous avez une maladie susceptible de vous causer des ennuis pendant le voyage, vous devriez porter un bracelet MedicAlert®. Grâce à la Fondation MedicAlert®, des renseignements essentiels sur votre état de santé sont versés

dans une base de données accessible 24 heures sur 24 partout dans le monde.

Si vous souffrez d'une maladie, emportez avec vous suffisamment de médicaments d'ordonnance, dans des contenants clairement étiquetés, ainsi qu'un double de votre ordonnance où figurent à la fois le nom générique et l'appellation commerciale des médicaments. Divisez vos médicaments essentiels et placez-les dans deux valises ou sacs différents. Ainsi, si un de vos bagages arrive en retard, est volé ou perdu, vous aurez quand même une provision de médicaments sous la main.

Si un médecin vous conseille d'emporter des seringues et des aiguilles stériles à des fins médicales, nous vous conseillons de vous munir d'un certificat médical en expliquant l'usage.

Emportez une paire de lunettes ou de lentilles cornéennes supplémentaire ainsi qu'un double de votre ordonnance.

Prenez les mêmes précautions que chez vous pour éviter de contracter le VIH, le virus qui cause le sida. L'utilisation de drogues